

En cas de problème d'affichage, [cliquez-ici](#).
[Voir cet email dans votre navigateur](#).



Le mot de la Présidente

Valérie Plagnol

Présidente du Cercle des Epargnants



Le vent d'Amérique

« America's back » (1) a déclaré le Président Biden à ses alliés de l'OTAN. La formule n'est pas sans fondement, tant sur le plan intérieur qu'en politique étrangère, les cent premiers jours de la nouvelle administration ont été particulièrement actifs et somme toute assez fructueux pour le nouvel hôte de la Maison Blanche.

Aux Etats-Unis, le pari de la vaccination a été tenu, car plus de 130 millions d'Américains ont déjà reçu au moins une dose de vaccin. Les indicateurs d'activité montrent que la reprise s'emballe, et un peu partout il n'est plus question que de « pénuries » et ruptures d'approvisionnement : face au rebond de la demande finale – soutenue par un pouvoir d'achat en progression grâce aux chèques reçus par des millions de ménages – et alors que le chômage recule fortement, les chaînes d'approvisionnement se sont fortement tendues : problèmes logistiques touchant

particulièrement les semi-conducteurs, manque de containers, manque de personnel portuaire et de transport, manque de navires et longues attentes dans les ports ; tensions commerciales persistantes entre les Etats-Unis et la Chine ; manque de personnel qualifié dans la high tech, manque de certains produits, etc.

Au sortir d'une période de réduction des capacités de production, l'offre a du mal à satisfaire la demande, en rebond après la baisse de la consommation et l'afflux de fonds publics et d'épargne forcée.

Le Président Biden a obtenu du Congrès le vote d'un nouveau plan de soutien budgétaire de 1 900 milliards de dollars – voté dans sa quasi intégralité – qui, à la suite des deux plans de juin et décembre 2020, alloue de nouveaux fonds d'aide aux ménages, l'extension des périodes d'indemnisation du chômage. Au total, les Américains ont vu leur pouvoir d'achat progresser en 2020 par rapport à l'année précédente. Comme en Europe, les aides de l'Etat ont fait progresser l'épargne. Au sortir des restrictions d'activité, celle-ci est en grande partie consommée.

Mais là ne s'arrêtent pas les initiatives de la nouvelle administration. Fort de ce premier succès et comme il l'avait promis, le Président Biden a proposé de lancer un grand plan d'investissement en infrastructures de près de 2 200 milliards de dollars. Le projet est loin d'être adopté – alors que l'exécutif ne dispose pas de la majorité nécessaire au Sénat pour le faire adopter – mais il rencontre l'approbation du public dans les sondages. Pourtant, de tels projets se doublent de la volonté de remonter la fiscalité sur les entreprises comme sur les plus hauts revenus et le capital. Une telle « Révolution » Démocrate serait un renversement total des tendances de ces 50 dernières années (la présidence Reagan).

Sur le plan extérieur, l'Amérique entend reprendre également l'initiative. Auprès de ses alliés traditionnels pour commencer, cherchant à renouer avec les membres de l'OTAN – tout en faisant preuve d'une plus grande fermeté à l'égard de la Turquie – puis en consolidant l'alliance « Quad »

avec le Japon, l'Australie, et l'Inde. La fermeté est de mise et sans ambiguïté face à la Russie comme face à la Chine (renforcement des sanctions à l'endroit de la Russie devant les manquements aux droits de l'homme, maintien des sanctions commerciales imposées à la Chine et limitation des exportations de produits dits sensibles etc.).

De plus, comme il s'y était engagé, le Président Biden a pris la tête de la croisade contre le réchauffement climatique, en engageant son pays dans le cadre de la Cop21 et de la prochaine Cop26, sur d'ambitieux objectifs de réduction des gaz à effet de serre. De telles promesses, cette fermeté, valent au nouvel élu de flatteuses comparaisons : pour certains il est le nouveau Franklin Roosevelt, l'homme du « new deal », pour d'autres il rappelle l'homme de la « great society » Lyndon Johnson, dont les programmes sociaux ont été engloutis par la guerre du Vietnam.

Au total, le Président considéré comme modéré, sorte de « pape de transition » du fait de son âge et des doutes sur ses facultés, se révèle penchant à la gauche de son parti et bien plus ferme et déterminé que les observateurs ne l'avaient prévu.

Cependant, on peut s'interroger sur sa capacité réelle à « livrer » ces promesses : privé d'une majorité des deux tiers au Sénat et voyant certains de ses soutiens dans cette assemblée rechigner, le Président ne dispose que d'une faible chance de voir son plan de relance adopté dans son intégralité. De même, il risque d'essayer d'importantes résistances à son projet de relèvement des impositions tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger (le taux d'imposition sur les sociétés pourrait passer de 21% à 28%, tandis que la Secrétaire d'Etat au Trésor Janet Yellen entend obtenir un accord international large pour un taux d'imposition minimum).

Enfin, les nouvelles règles restrictives en matière de climat, aussi bienvenues soient-elles, pourraient bien contribuer à liguer les lobbys pétroliers contre le Président et ses partisans. La bataille des élections de

mi-mandat, est déjà lancée.

Les marchés, bien que toujours euphoriques au regard des performances boursières des entreprises, et soutenus par l'activisme de la Réserve Fédérale, donnent des signes de nervosité. La remontée récente des taux d'intérêt à long terme, temporairement apaisée, reflète l'inquiétude des opérateurs de voir l'inflation s'installer durablement.

L'influence du marché de la dette américaine sur le reste du monde pousse les rendements européens et ceux des économies émergentes. Bien que les tensions restent encore contenues, la crainte de voir le coût des dettes publiques augmenter brutalement, alors que la pandémie en a accru le poids partout dans le monde, fait craindre pour la pérennité de la reprise

[\[1\]](#) L'Amérique est de retour

La parole à



Anne-Catherine Husson-Traore, Directrice Général Novethic

Anne-Catherine Husson-Traore est la Directrice Générale de Novethic, l'accélérateur de transformation durable du Groupe Caisse des Dépôts qu'elle a co-fondé. Journaliste aux multiples casquettes, elle se passionne pour la finance durable en 2001 et s'attache depuis lors à répondre à la question : comment accélérer la mutation du secteur financier et des entreprises vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ?

Aujourd'hui l'une des voix emblématiques de la finance durable, elle porte en France et à l'étranger la voix d'une finance responsable qui transforme. En 2016, elle est d'ailleurs nommée membre du Groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable auprès de la Commission Européenne. Elle participe à de nombreuses initiatives, intervient dans de multiples conférences, enseigne aux étudiants d'école de commerce, et n'abandonne pas pour autant son autre passion, le journalisme. Anne-Catherine investit toute son énergie pour valoriser, connecter et éclairer les catalyseurs de performance durable et inclusive.

« La conversation avec l'épargnant évolue. Désormais, les gestionnaires de fonds devront demander aux épargnants quelles causes ils veulent promouvoir. »

Vous avez été une pionnière dans la promotion de l'investissement responsable, le sujet connaît un regain d'intérêt dans ce monde d'après ?

Ce mois-ci est important car la Commission européenne commence à mettre en musique son plan d'action sur la finance durable, inspiré par les travaux d'un groupe d'experts auquel Novethic a participé. Depuis 2018, la Commission européenne a fait de la finance durable une priorité et les différents textes publiés le 21 avril portent sur trois aspects. Un, la taxonomie, cette liste d'éco activités compatibles avec les objectifs environnementaux de l'Union, deux : le nouveau de reporting environnemental et social pour les entreprises, trois : la commercialisation des fonds durables. Les textes actent le fait que le développement durable va devenir un sujet obligatoire entre les conseillers financiers et les épargnants. C'est très important de les intégrer à ce plan d'action.

L'objectif pour le conseiller est d'amener son client à exprimer ses préférences de développement durable pour lui proposer l'offre correspondante. C'est nouveau dans un secteur où on était habitué à travailler selon le raisonnement : "on place cela au mieux pour avoir le meilleur rendement et le moindre risque".

Concrètement, certains clients ont des attentes écologiques fortes et veulent du "vert foncé", il faut alors leur proposer pour l'instant des fonds labellisés GreenFin proposé par le Ministère de l'Ecologie. Dans deux ans, un éco label devrait lui succéder pour aider à choisir un produit financier sur des critères environnementaux comme on le fait aujourd'hui pour de produits de grande consommation comme la lessive. En investissant dans

une économie plus durable, vous pouvez obtenir un double bénéfice : d'une part vous contribuez à atteindre des objectifs environnementaux comme la neutralité carbone ou la réduction des pollutions, d'autre part vous diminuez votre exposition à des risques de dépréciations d'activités ou de secteurs qui peuvent être très rapides tout en identifiant des opportunités sur des marchés porteurs. Les fonds thématiques européens dédiés aux énergies renouvelables que nous recensons dans nos « Market Data » illustrent très bien le phénomène. Ils ont une performance moyenne sur 2020 de +38 %

Quelles sont les caractéristiques de l'ISR ?

Il combine souvent deux approches, celle qui exclue souvent pour des raisons éthiques et celle qui sélectionne les entreprises les mieux notées sur de dimensions ESG (Environnement, Social, Gouvernance). D'un point de vue éthique, certains épargnants ne souhaitent pas investir leur argent dans des projets qui s'opposent à leurs valeurs sur les droits humains, démocratiques et là, l'approche est plutôt d'exclusion à l'égard des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Global Compact ou Pacte mondial. D'autres veulent investir dans les entreprises qui contribuent activement au développement durable. Ces diverses approches sont classées sous la bannière de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Les fonds peuvent bénéficier, pour être identifiés par les épargnants, d'un label ISR porté par le Ministère des Finances.

Les fonds labellisés ISR garantissent aux clients finaux qu'il y a un processus de sélection sérieux des émetteurs sur des critères ESG et que les « pires » entreprises sont écartées. Cette idée d'alignement des valeurs est importante. Par exemple les investisseurs mutualistes dans le secteur de la santé ont tendance à exclure le tabac. Ce n'est pas logique pour eux de financer une activité nuisible pour la santé. On gagne ainsi en cohérence.

Il y a 20 ans, l'ISR démarrait, l'offre était restreinte. Aujourd'hui, on peut

trouver près de 1000 fonds sur le marché français et leurs encours dépassent les 500 milliards d'euros. Le nouveau cadre européen devrait doper cette accélération car aujourd'hui la plupart des grandes sociétés de gestion ont des stratégies offensives.

Cela reste compliqué car on n'est pas encore entré dans une période de normalisation de la finance durable. Chaque maison a ses définitions, ses choix de vocabulaires, ses indicateurs de mesure d'impact environnemental ou social. Difficile pour l'épargnant de s'y retrouver ! C'est un des rôles de Novethic, aider à trier le bon grain de l'ivraie en faisant beaucoup de pédagogie via la plateforme dédiée à la finance durable que nous avons lancée il y a quelques mois et nos formations. Il y a 20 ans, nous avons contribué à faire émerger le concept, maintenant, il s'agit d'aider les acteurs à se repérer dans ce qui est en train de devenir une jungle où chaque acteur est plus durable que son voisin ! Il y a des sociétés qui, en 24h, se déclarent une stratégie durable. Ce retournement si rapide n'est pas bon signe, c'est la preuve que ce n'est qu'un vernis.

La démarche de labellisation est complexe, le label ISR est un sigle inconnu du grand public mais c'est un label d'Etat. Cela garantit que le processus de gestion mis en place par la société de gestion a été audité par un tiers indépendant et qu'il a été certifié. Il est franchement difficile à avoir donc c'est une garantie solide pour l'épargnant. Par ailleurs, l'AMF fait le ménage avec sa doctrine publiée en 2020. Elle définit le seuil minimal en -deçà duquel on ne peut pas prétendre à l'appellation ISR. Il faut vraiment qu'il y ait un processus d'intégration des critères ESG dans la gestion financière et qu'il soit clairement expliqué. En principe,, avant d'investir, l'épargnant doit avoir de quoi se renseigner car les réglementations européennes obligent les acteurs financiers à rendre compte. Si l'épargnant ne trouve pas trace, c'est probablement qu'il n'y a pas un réel engagement de l'entreprise. Transparence et traçabilité sont clés !

La conversation avec l'épargnant évolue et les questions sont les suivantes

: Vous voulez que cet argent serve à quoi ? A sélectionner des entreprises bien orientées sur le développement durable, à investir sur les orientations vertes et contribuer aux objectifs environnementaux de la Commission européenne ou bien vous vous préoccupez du social avec des fonds orientés sur l'éducation ? Chacun a ses priorités et peut l'exprimer dans ses investissements. Le gestionnaire continuera de s'intéresser aux projets des épargnants : sur son horizon de retraite, ses projets immobiliers ou le futur de ses enfants mais il complètera ce questionnaire par des arbitrages d'ordre sociétal et sur le chemin que l'épargnant veut prendre pour satisfaire ses aspirations à plus d'équité, au combat contre la pauvreté ou pour l'environnement.

Paris veut devenir le premier centre mondial de la finance à impact, que pensez-vous de cette démarche ?

Paris est historiquement un acteur de la finance à impact. L'engagement affiché par le gouvernement est d'être en plus favorable au placement d'argent avec un objectif d'impact. Si vous voulez contribuer à aider une entreprise non cotée OpenClass Rooms qui permet d'accéder à des diplômes de manière non dématérialisée, si vous voulez générer un impact alors vous investissez dans cette entreprise et elle va rendre compte de sa progression avec le nombre de gens formés, on peut mesurer l'impact de son investissement. Si l'on est intéressée par le vert, on peut investir dans une entreprise qui va installer 10 gigawatts dans l'énergie renouvelable. Voilà ce que cela recouvre l'investissement à impact. C'est une véritable révolution.

L'Oreal, par exemple, a une stratégie de diversité remarquable. Si on a quelques actions de ce groupe de cosmétiques, on sait que l'on favorise la biodiversité.

Tout cela a commencé en 2015 mais l'évolution est très rapide par rapport à l'ESG traditionnelle qui prenait une photo des meilleures sociétés avec des infos qu'elle donnait elle-même à une logique de modélisation de

l'impact actuelle des entreprises et de leur trajectoire. Si l'on prend le climat, on dit où elles en sont sur leurs émission de CO2 et si leur stratégie va permettre d'être compatible avec l'Accord de Paris.

Actualité



L'Etat de Virginie aux Etats-Unis promet des bons d'épargne aux jeunes vaccinés

Convaincu qu'une incitation pécuniaire va aider à accélérer la vaccination, le Gouverneur de l'Etat de Virginie occidentale a décidé d'accorder aux personnes âgées de 16 à 35 ans vaccinées un bon d'épargne de 100 dollars.

La Virginie-Occidentale présente le 16e taux le plus élevé de nouveaux cas de Covid-19 par personne parmi les États américains.

380.000 personnes de cette tranche d'âge ne sont pas encore allés se faire vacciner. « L'État doit stopper le virus dans son élan » a déclaré le gouverneur de Virginie.

Astuce



Jusqu'à 4 consultations offertes!

Nombreux sont les Français qui ont le moral en berne après une année de crise sanitaire. Face à la multiplication des situations de souffrance psychique et psychologique, les assureurs de la Fédération Française de l'Assurance en lien avec la Mutualité Française et les Institutions de Prévoyance ont mis en place un dispositif inédit de prise en charge tout au long de l'année du remboursement au 1er euro des consultations de psychologues au bénéfice de leurs assurés couverts par un contrat de complémentaire santé.

Dans ce cadre spécifique, jusqu'à 4 consultations pourront être prises en charge par les assureurs complémentaires santé sur orientation médicale dans la limite de 60 euros par séance. Rappelons qu'aujourd'hui les consultations de psychologues ne sont pas couvertes par le régime obligatoire de l'assurance maladie.



La Commission des Finances du Sénat rejette le "super livret" plus avantageux que le livret A

Le projet du "super livret" ou "livret de développement des territoires" de la sénatrice Vanina Paoli-Gagin, a été rejeté mi-avril par la commission des finances du Sénat. Jugé "peu attractif" et "pas opérationnel à de nombreux titres", le "super livret" était censé aider à la relance de l'économie. Il était conçu avec une rémunération alignée sur celle du livret A (0,5 %), puis bonifiée progressivement. Au bout de cinq années, une majoration de 25 %.

Au terme de neuf ans, le taux de rémunération du livret A était de 50 %. Pour être adopté, il aurait dû recevoir l'aval du Sénat, puis de l'Assemblée nationale.

Le but de cette proposition de loi était de contribuer à la relance de l'économie, en s'appuyant sur l'excédent d'épargne accumulé pendant la crise du Covid-19.

Le chiffre du mois



Le bitcoin, de l'or virtuel ?

+700 %

Les Banques Centrales le désignent comme un crypto actif, les aficionados parlent de monnaie et même d'or virtuel. La hausse récente (plus de 700% depuis l'an passé), du bitcoin et l'engouement croissant pour les crypto monnaies comme la foule de « tokens » (jetons de participation) aux entreprises, l'arrivée de grands fonds d'investissements sur ce marché donnent à réfléchir.

Le protocole bitcoin, adossé sur la blockchain a été pensé et conçu comme un actif rare et infalsifiable, deux qualités que ne possèderaient que l'or et l'argent. A l'heure où des œuvres d'art virtuelles s'arrachent aux enchères, difficile d'ignorer le phénomène. Pourtant son extraordinaire volatilité (accusant une baisse de plus de 20% en quelques heures), son usage dans le « darkweb » et le flou fiscal et les scandales et malversations qui émaillent sa jeune histoire laissent dubitatifs.

L'introduction en bourse de la société Coinbase, place de marché de ces

actifs virtuels semble présager d'une structuration de ce marché.

Nous allons certainement vers une dématérialisation de la monnaie, les Banques Centrales se sont saisies de ce projet. Cette démarche s'inscrit dans la continuité dématérialisation des transactions de la monnaie métallique à la monnaie fiduciaire. A ne pas confondre avec d'autres actifs.

Pour en savoir plus, l'article de Valérie Plagnol, Présidente du Cercle des Epargnants est disponible [ici](#).

Le Cercle dans les Médias

BFM BUSINESS. "BFM Bourse" avec Stéphane Pedrazzi. Le 8 avril, Valérie Plagnol, Présidente du Cercle des Épargnants était en plateau pour décrypter l'économie et la finance. A revoir sur <https://bit.ly/3gK6uSw>

ALLNEWS. "*t'as pas un bitcoin ?*". Un article du 20 avril documenté avec les commentaires de Valérie Plagnol.

A relire en suivant le lien suivant : <https://bit.ly/3aFRT6U>

Le Cercle et la fondation THSN

La fondation The Human Safety Net vient en aide aux familles défavorisées et aux réfugiés touchés par la crise sanitaire et économique.

Le Cercle des Epargnants s'associe au programme Human Safety Net, initiative lancée fin 2017 par Generali et qui vise à développer à l'international un «réseau d'entraide». Des actions sont entreprises dans le

cadre associatif pour aider des réfugiés étrangers à apprendre le français.

Si vous voulez en savoir davantage sur les actions de cette fondation, vous êtes invité à consulter son rapport annuel sur le lien suivant : <https://bit.ly/32WCdYN>

En France, le programme Human Safety Net décline deux actions : l'accompagnement des entrepreneurs réfugiés et la petite enfance. THSN accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale (asile ou protection subsidiaire) en leur permettant de redéfinir leur projet professionnel et de les accompagner s'ils le souhaitent dans l'entrepreneuriat. THSN s'adresse aux enfants issus de milieux défavorisés et vulnérables en accompagnant leurs parents. Il concentre son action sur les 6 premières années de l'enfant, pendant lesquelles les capacités d'apprentissage sont les plus importantes et peuvent s'avérer déterminantes pour sa future évolution sociale.

Pour participer ou trouver plus d'informations sur ce projet, vous pouvez vous connecter sur le site institutionnel de Generali en cliquant sur le lien suivant : <https://www.generalif.fr/institutionnel/liberer-potentiel-des-plus-vulnerables/>

[Accéder au site du Cercle des Epargnants](#)

Votre avis nous intéresse

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et questions sur les sujets d'épargne et de retraite. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [contactez-nous >](#)

Les articles et études sont d'abord publiés dans la newsletter puis certains seront intégrés au site le Cercle des

Épargnants www.cerclledesepargnants.com

Ce courriel est conforme à la législation en vigueur et aux délibérations de la CNIL des 22 et 30 mars 2005 sur la prospection par courrier électronique dans le cadre professionnel. Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier mille neuf cent soixante-dix-huit, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations du Cercle des Épargnants par e-mail, merci de cliquer sur "Se désinscrire" ci-après.

